

GUIDE DU PARENT

Document de référence à conserver tout l'été !

LA ZONE
YouHou!

Camp de jour de **Sainte-Catherine**

Centre municipal Aimé-Guérin

5365 Boul Saint-Laurent, Sainte-Catherine, QC J5C 1A6

Camp de jour de 9 semaines

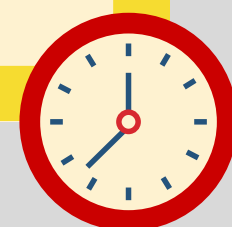
Du 29 juin au 28 août 2026

HORAIRE

Service de garde (matin)
6h45 à 8 h50

Camp de jour
8h50 à 16 h15

Service de garde (soir)
16 h15 à 18 h



ARRIVÉE ET DÉPART

Arrivée

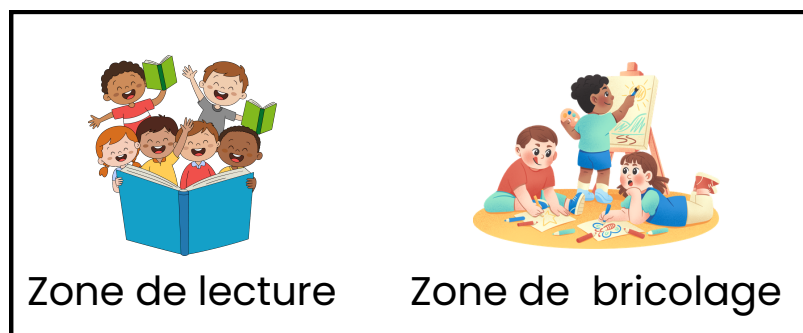


Arrivée en voiture :

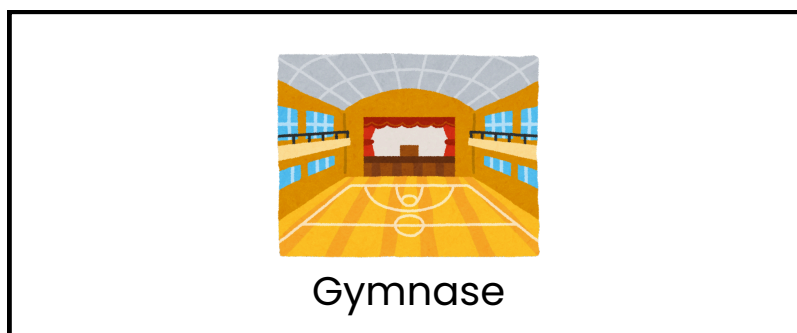
- 1- Rester dans la voiture, un animateur viendra vous voir.
- 2- L'animateur vérifiera si les éléments suivants sont :
 - Fiche santé complétée (Si elle n'est pas complétée, l'animateur en remettra une copie au parent et lui indiquera que la fiche santé est obligatoire à la participation au parent et lui indiquera que la fiche santé est obligatoire à la participation au camp de jour. Il devra la remplir avant de laisser son enfant partir.)
 - Lors de la journée plage, l'animateur vérifiera que l'enfant a son VFI. Si le parent lui mentionne que son enfant n'a pas de besoin, il demandera au parent d'envoyer un courriel à l'adresse suivant: coordo.ste-catherine@groupepomisa.com.
 - Lors de la journée de la sortie, l'animateur vérifiera si votre enfant est inscrit à la sortie. S'il est inscrit, un bracelet lui sera remis.
- 3- L'animateur mentionnera à l'enfant son groupe.

ACTIVITÉS DU MATIN

À partir de 6h45



À partir de 7h15

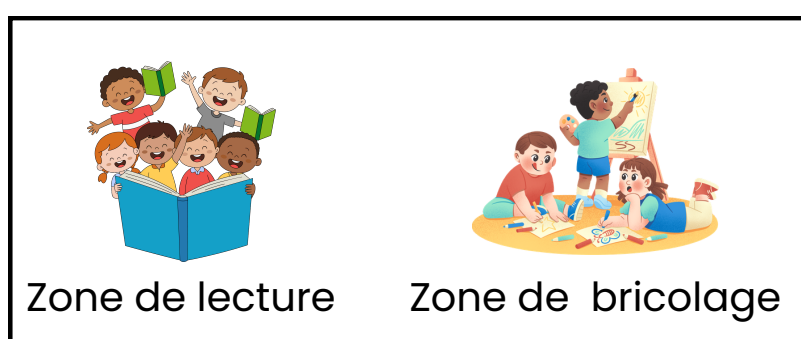


Départ

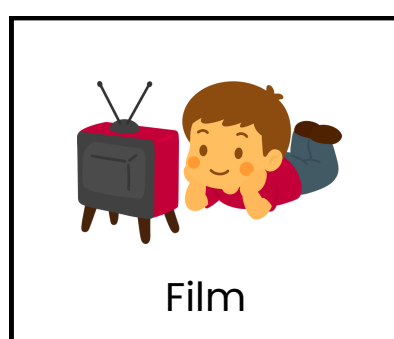
- Départ à la marche:
16h : Signature des enfants sur la feuille des départs.
* Pour ajouter votre enfant à la liste des départs, vous devez nous envoyer un courriel.
- Départ en voiture:
15h45 : Heure à laquelle vous pouvez venir chercher votre enfant
*Si vous désirez venir le chercher plus tôt, vous devez nous envoyer un courriel.
 - 1- Rester dans la voiture, un animateur viendra vous voir
 - 2- Montrer la pièce d'identité avec photo
 *Si vous désirez ajouter un nom à la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant, vous devez nous envoyer un courriel.

ACTIVITÉS DU SOIR

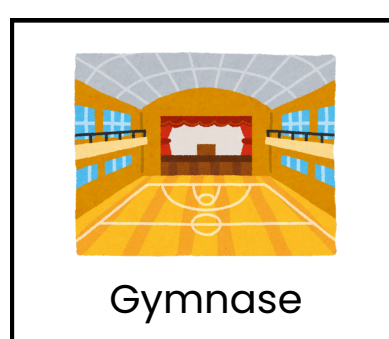
Jusqu'à 18h00



Jusqu'à 17h30



Jusqu'à 17h15



Tout départ après 16 h15 (camp de jour) ou 18 h (service de garde) sera facturé 5 \$/5 minutes.

SEMAINES

Semaine 1

29 au 3 juillet 2026

Semaine 2

6 au 10 juillet 2026

Semaine 3

13 au 17 juillet 2026

Semaine 4

20 au 24 juillet 2026

Semaine 5

27 juillet au 31 juillet 2026

Semaine 6

3 au 7 août 2026

Semaine 7

10 au 14 août 2026

Semaine 8

17 au 21 août 2026

Semaine 9

24 au 28 août 2026





DANS MON SAC

Voici ce qu'on doit retrouver tous les jours dans le sac à dos et qui doit être **IDENTIFIÉ** au nom de l'enfant :

- **Casquette ou chapeau;**
- **Maillot de bain;**
- **Veste de flottaison individuelle** (lors des journées plages)
- Crème solaire (de préférence en vaporisateur);
- Serviette de plage;
- Boîte à lunch identifiée (comprenant un lunch **froid**, 2 collations **santé**);
- Souliers de course (obligatoire en tout temps, pas de sandales);
- **Une gourde personnelle** (avec le nom inscrit);
- Désinfectant pour les mains (optionnel).

Objet personnel
INTERDIT
Ex. : Gadgets électroniques,
bijoux, jouets.

N.B : Nous prenons pour acquis que les enfants ont reçu une première application de crème solaire le matin à la maison, avant la journée de camp.

CODE DE VIE



Non-respect du code de vie

CODE VESTIMENTAIRE

- Vêtements de sport (éviter jupe/robe);
- Souliers de course;
- Chapeau, casquette;
- Éviter les bijoux.



AVERTISSEMENTS

Les avertissements seront donnés selon la charte suivante :

- Avertissement verbal à l'enfant et aux parents
- Avertissement écrit au dossier de l'enfant + signature du parent
- Suspension de l'enfant
Le nombre de jour de suspension peut varier selon la gravité de l'avertissement
- Retrait définitif de l'enfant du camp de jour

LE CELLULAIRE COMME OUTIL DE TRAVAIL

Nous considérons le cellulaire comme un outil de travail au camp de jour. Nous autorisons donc nos animateurs et nos animatrices à le conserver avec eux.

L'utilisation de celui-ci reste strictement professionnelle. Dans le cas contraire, des avis disciplinaires pourraient être appliqués.



OBJETS PERDUS



- Les objets perdus seront rassemblés sur une table prévue à cet effet. Veuillez vous informer de son emplacement et y jeter un coup d'œil régulièrement.
- Les articles non récupérés seront gardés au Centre Aimée-Guérin pour une durée de 6 mois.

ALLERGIES



Le Camp Youhou! accueille et accompagne les enfants souffrant de toutes sortes d'allergies, leur offrant un environnement sûr et inclusif. Pour cette raison, nous vous demandons d'éviter de mettre dans la boîte à lunch les aliments contenant les ingrédients suivants :

- Arachides;
- Noix;
- Fruits de mer;
- Oeufs.

Nous vous demandons d'informer les équipes de coordination et d'animation si votre enfant souffre d'une allergie quelconque.

De plus, l'enfant souffrant d'une allergie devra avoir EN TOUT TEMPS un auto-injecteur d'épinéphrine sur lui dans un sac ventral.

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Veillez prendre note que la Ville de Sainte-Catherine et la Zone Youhou ! n'administrent pas de médicaments.



RECREOPARC

Départ en autobus à 9h15. Les enfants doivent déjà avoir **leur maillot de bain sur eux**. L'autobus fera la navette. À l'arrivée, **les sauveteurs viennent dire les règlements** aux groupes.

Le système **copain/copain** est utilisé afin que les enfants soient toujours 2.

La crème solaire sera appliquée à tous les 30 minutes.

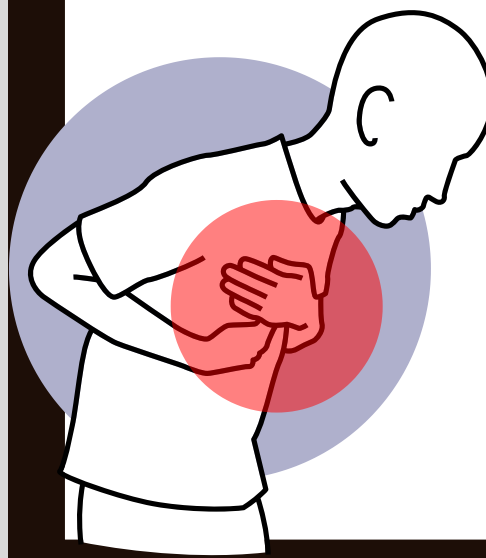
Les **départs** commencent vers 14h30.



MALADIE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre;
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites (poux);
- Perte d'odorat;
- Étourdissement.



IMPORTANT

Toutes modifications sur l'état de santé de votre enfant doivent être transmises au personnel du camp de jour.



URGENCE

Le Camp Youhou! prendra la décision de transporter un enfant par ambulance s'il juge la situation nécessaire ou appropriée, pour une cause de maladie ou d'accident. Les frais encourus seront facturés aux parents. Les parents et les personnes à contacter en cas d'urgence sont les premiers à être appelés dans ces situations. Le Camp Youhou! appellera une ambulance seulement si personne n'est rejoint.

SORTIES

SEMAINE 1 - Mardi 30 juin
Parc Aquatique Bromont

SEMAINE 2 - 8 juillet
Centre des sciences

SEMAINE 3 - 15 juillet
Upla

SEMAINE 4 - 22 juillet
Ninja Factory

SEMAINE 5 - 29 juillet
Funtropolis

SEMAINE 6 - 5 août
Parc Safari

SEMAINE 7 - 12 août
Espace pour la vie

SEMAINE 8 - Olympiades Youhou!

SEMAINE 9 - 26 août
Parc Ékilib



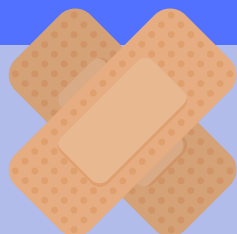
- Les règles mentionnées plus haut lors des journées normales de camp de jour s'appliquent lors des sorties aussi.
- Aucun repas chaud ne sera accepté lors des sorties puisque nous n'aurons pas accès à un micro-ondes. Les consignes propres à chacune des sorties seront mentionnées dans le communiqué envoyé aux parents chaque semaine.
- Pour les enfants qui ne vont pas à la sortie, des membres de l'équipe d'animation resteront au camp de jour et une thématique spéciale sera proposée.

NOS ÉQUIPES D'ANIMATION ONT SUIVI LES FORMATIONS EN PREMIERS SOINS AFIN DE POUVOIR INTERVENIR RAPIDEMENT ET ADÉQUATEMENT

SAVIEZ-VOUS QUE ? ??

TOUS NOS ANIMATEURS/ANIMATRICES SONT FORMÉS D'AFSA, UNE FORMATION DE CAMP DE JOUR RECONNUE PARTOUT À TRAVERS LE QUÉBEC EN PLUS DE PLUSIEURS AUTRES HEURES DE FORMATION AFIN DE LES PRÉPARER À ANIMER TOUT L'ÉTÉ.

BLESSURE



Voici les étapes auxquelles devront se soumettre les animateurs et les animatrices en cas de blessure :

- Évaluer l'état de l'enfant et l'état des lieux.
- Avertir un/une autre animateur/animatrice et un membre de la coordination.
- Administrer les premiers soins (selon les compétences acquises) avec une protection individuelle (un masque et des gants).
- Loger un appel : si la blessure est majeure, un appel téléphonique aux parents ou à la personne responsable de l'enfant sera fait. De plus, un transport en ambulance peut être une mesure d'urgence prise.
- Remplir un rapport d'accident avec le plus de détails possibles et le remettre à un membre de l'équipe de coordination.

Il est primordial de laisser dans le dossier de votre enfant plusieurs numéros de téléphone qui nous aideront à joindre un proche en cas d'urgence. L'équipe d'animation est formée en premiers soins et en réanimation cardiaque.

VENDREDI THÉMATIQUE

SEMAINE 1
Les mythes du Canada

SEMAINE 2
La mythologie grecque

SEMAINE 3
La mythologie égyptienne

SEMAINE 4
La légende de l'Atlantide

SEMAINE 5
Un voyage au château de Bran

SEMAINE 6
Le Hollandais volant

SEMAINE 7
Le trésor inca perdu

SEMAINE 8
Le bal d'Anastasia

SEMAINE 9
Les visiteurs de l'espace

NOUS JOINDRE



COORDONNATRICES

Penelope Lavalée (Pirouette), Clodie Chartier (Cloudy), Laurie Dulude (Dumbo)
coordo.ste-catherine@groupedomisa.com
Telephone : 450-632-0590 Poste 5215

DIRECTRICE INTERIMAIRE DES CAMPS

Camille Giguere
camille.giguere@groupedomisa.com

BUREAU ADMINISTRATIF

Téléphone : 514 931-6850
Courriel : info@groupedomisa.com



SONDAGE

Pour répondre au sondage, cliquez [ICI](#)

Le Camp Youhou! s'efforce continuellement de s'améliorer. Ainsi, nous serions reconnaissants d'obtenir vos commentaires et suggestions concernant tous les aspects du camp de jour.

N'hésitez pas à partager vos impressions sur différents aspects du camp afin que nous puissions mieux répondre à vos attentes et améliorer notre service.

Toute l'équipe de La Zone Youhou! vous souhaite un été fantastique !